



« Sur le fil » de Philippe Geluck

## Rapport administratif et financier 2021-2022

# TABLE DES MATIÈRES

<b>I. INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>II. GÉNÉRALITÉS</b>	
1. Conseil administratif.....	4
2. Conseil municipal .....	5
3. Administration .....	6-7
4. Secrétariat général – statistiques .....	8
<b>III. CONSEIL MUNICIPAL.....</b>	<b>9-13</b>
<b>IV. COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>	
1. Communication, information & manifestations.....	14
2. Constructions .....	15
3. Culture.....	15-16
4. Ecoles .....	16-17
5. Entretien des bâtiments .....	17
6. Environnement, agriculture & énergie .....	17-18
7. Finances .....	18-19
8. Routes et espaces publics .....	19
9. Sécurité.....	20
10. Sociale.....	21-22
11. Sports.....	22
12. Urbanisme & développement .....	22-23
13. Ad hoc pour la révision du règlement du Conseil municipal .....	23
<b>V. ÉTAT CIVIL</b>	
1. Composition de l'office de l'état civil .....	24
2. Événements survenus en 2021 .....	24
3. Célébrations de mariage dans l'arrondissement .....	24-25
4. Naturalisations .....	25-26
5. Statistiques 2021 .....	26
<b>VI. ORPC Lac – rapport annuel.....</b>	<b>27-32</b>
<b>VII. STATISTIQUES AU 31 DÉCEMBRE 2021</b>	
1. Population totale .....	33
2. Nationalités .....	33
3. Population selon les groupes d'âge.....	33
4. Population par secteur .....	33
<b>VIII. COMMISSION DES FINANCES</b>	
1. Rapport de vérification de l'exercice 2021 .....	34-38
du Président de la commission des finances	
<b>IX. COMPTES 2021</b>	
Tableaux.....	dès 39

## I. INTRODUCTION

Conformément à l'article 48, lettre e, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, le Conseil administratif est chargé de présenter au Conseil municipal un rapport administratif et financier annuel.

Voici donc ce compte-rendu qui porte sur la deuxième année de la législature 2020-2025 qui a débuté le 1<sup>er</sup> juin 2021 pour se terminer le 31 mai 2022.

Celui-ci comprend trois parties :

- la structure des Autorités communales et l'administration de la commune,
- un chapitre donnant un reflet des onze séances tenues par le Conseil municipal,
- un chapitre consacré aux activités des commissions du Conseil municipal.

Ces trois chapitres sont complétés par des annexes portant sur les points suivants :

- données relatives à l'état civil,
- rapport annuel ORPC Lac 2021,
- statistiques,
- compte-rendu de la commission des finances,
- comptes 2021.

## II. GÉNÉRALITÉS

### 1. CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif, entré en fonction le 1<sup>er</sup> juin 2020, est composé de Mme Catherine Pahnke et MM. Bernard Girardet et Pascal Hornung.

Pour cette deuxième année de législature, M. Pascal Hornung a été désigné en tant que Maire et Président du Conseil administratif et M. Bernard Girardet en tant que Vice-Président.

La répartition des dicastères se décompose comme suit :

➤ **M. Pascal Hornung**

Social – Culture – Urbanisme & développement – Environnement, agriculture & énergie – Personnel administratif et bureautique – Etat-Civil – Délégué à la petite enfance – Représentant au Comité du Manoir – Représentant à l'Association du Foyer Saint-Paul – Représentant à l'association du Théâtre « Le Crève-Cœur ».

➤ **M. Bernard Girardet**

Sports – Constructions – Entretien des bâtiments – Routes & espaces publics – Personnel des routes & chemins, des parcs & promenades et du service technique - Représentant au Comité du Centre Sportif de Cologny.

➤ **Mme Catherine Pahnke**

Sécurité – Finances – Communication, information & manifestations – Ecoles – Informatique - Déléguée à la défense militaire et économique – Personnel de la sécurité et comptable & finances – Politique générale des Ressources humaines - Recours taxe professionnelle.



Bernard Girardet, Catherine Pahnke et Pascal Hornung (de gauche à droite)

## 2. CONSEIL MUNICIPAL

Le Bureau du Conseil municipal est composé pour cette première année de législature par :

Président	:	M. Kurt Mäder
Vice-Présidente	:	Mme Nathalie Schneuwly
Première Secrétaire	:	M. Hans Linder
Deuxième Secrétaire	:	M. Georges Kaleas

Le Conseil municipal se compose des membres suivants :

### Mesdames

Marie-France	Asensio	au Conseil depuis 2007
Catherine	Chappuis Marotta	au Conseil depuis 2015
Marina	De Planta	au Conseil depuis 2020
Amanda	Guerreiro	au Conseil depuis le 21 septembre 2017
Sarah	Meylan Favre	au Conseil depuis 2011
Marie	Sales Rozmuski	au Conseil depuis le 21 juin 2018
Brigitte	Satorre-Weber	au Conseil depuis 2015 jusqu'au 31 mai 2022
Nathalie	Schneuwly	au Conseil depuis 2011 (interruption de 2012 à 2020)

### Messieurs

Alexandre	Bodmer	au Conseil depuis 2020
Edouard	Cuendet	au Conseil depuis 2020
Nicolas	De Félice	au Conseil depuis 2020
Guillaume	Déprés	au Conseil depuis 2020
Alain	Gervaix	au Conseil depuis 2011
Olivier	Girardet	au Conseil depuis 2007
Georges	Kaleas	au Conseil depuis 2015
Hans	Linder	au Conseil depuis 2020
Kurt	Mäder	au Conseil depuis 2003
Jérôme	Métral	au Conseil depuis 2020
Jules	Munier	au Conseil depuis 2009
Luc	Munier	au Conseil depuis 2015
Frédéric	Turrettini	au Conseil depuis 2020



### **Service comptable et financier**

M. Daniel Wydler	Responsable de service
Mme Sandra Garcia Bayerl	Comptable (60%)

### **Service de la sécurité**

M. José Loureiro	Responsable de service
M. Alexandre Besson	Caporal
M. Christophe Jallard	Caporal
M. Steve Cardoso	Appointé
Mme Florence Biricolti	Secrétaire-réceptionniste (50%)
Mme Elena Guichard	Patrouilleuse scolaire (25 %)
Mme Paola Proietti	Patrouilleuse scolaire (25 %)

### **Service de l'entretien des routes et chemins**

M. Stéphane Guillermin	Responsable de service
M. Stéphane Ksdikian	Suppléant du responsable
M. Mirco Dazzi	Cantonnier
M. Alain Opitek	Cantonnier
M. Edouard Remy	Cantonnier

### **Service de l'entretien des parcs et promenades**

M. Philippe Juillerat	Responsable de service
M. Loïc Miville	Suppléant du responsable
M. Christophe Girschweiler	Jardinier
M. Lorris Opitek	Jardinier
M. Manuel Royuela	Aide-jardinier
M. Afrim Qabrati	Aide-jardinier

#### 4. SECRETARIAT GENERAL – STATISTIQUES 2021 / 2022

ACTIVITES COURANTES : quelques chiffres clés	2020	2021	Ecart
--	------	------	-------

##### Ressources humaines

Emplois jeunes d'été	37	35	-2
Emplois jeunes Promotions	0	14	+14
Emplois jeunes Fête nationale	0	6	+6
	37	55	+18

Déclarations maladie et accident	6	9	+3
----------------------------------	---	---	----

Salaires payés (employés, emplois jeunes d'été, rentes CA, pompiers)	668	686	+18
Certificats de salaires émis (employés, emplois jeunes d'été, rentes CA, pompiers)	129	145	+16

##### Administration générale

Courriels reçus sur info@cologny.ch	4'448	7'087	+2'639
-------------------------------------	-------	-------	--------

##### Finances

Factures fournisseurs contrôlées et validées	4'065	4'239	+174
Bons de commande contrôlés et signés	476	509	+33

##### Covid-19

En cette période de pandémie due au coronavirus COVID-19, l'administration communale a dû constamment adapter son organisation afin d'assurer la continuité des prestations à la population, afin de garantir la bonne tenue des réunions autorités politiques (sur site ou en visioconférence), tout en préservant la sécurité et la santé du personnel communal.

Le secrétariat général a aussi dû coordonner les services communaux pour permettre la création d'un centre de vaccination provisoire à la salle communale, ouvert du 10 mai au 2 juillet 2021, suite à un partenariat public-privé, avec Hirslanden la Clinique des Grangettes SA.

### III. CONSEIL MUNICIPAL



Salle du Conseil municipal  
(2<sup>ème</sup> étage – Mairie)

Le Conseil municipal a traité des principaux points suivants :

#### **Séance du Conseil municipal du 3 juin 2021 (séance extraordinaire)**

- ◆ Refus de la délibération portant sur l'exercice du droit de préemption sur les parcelles N° 2341 et 2468.

#### **Séance du Conseil municipal du 24 juin 2021**

- ◆ Acceptation de la proposition de budget de CHF 7'900.- destiné au deuxième volet du projet de potager, sur la parcelle des Fours 16.
- ◆ Acceptation de la proposition de conclure un partenariat au projet de Voie bleue sur trois ans pour un montant annuel de CHF 80'000.-.
- ◆ Acceptation de la proposition portant sur une enveloppe de CHF 500'000.- au maximum et encore soumise à négociation pour le débarcadère dans le cadre du projet de Voie bleue.
- ◆ Acceptation de la proposition portant sur l'engagement de deux aides pour les crèches, dès la rentrée 2021.
- ◆ Acceptation de la proposition d'augmenter le salaire des aides en crèches qui fera l'objet d'un crédit complémentaire en 2021 d'un montant total de CHF 33'534.- pour la période allant de janvier à juillet 2021.
- ◆ Acceptation de la proposition d'augmenter le salaire des aides en crèches qui fera l'objet d'un crédit complémentaire en 2021 d'un montant total de CHF 45'580.- pour la période allant d'août à décembre 2021.
- ◆ Acceptation de la proposition de poursuivre l'étude du dossier relatif aux travaux de mise aux normes énergétiques de l'enveloppe du bâtiment du Lion d'Or.

- ◆ Acceptation de la proposition portant sur une demande de crédit budgétaire supplémentaire de CHF 12'250.- destiné à financer les travaux de rénovation de l'éclairage du Conservatoire Populaire de Musique.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 635'000.- destiné à financer les travaux de réaménagement et la pose d'un revêtement de chaussée en enrobé phono-absorbant à la rampe de Coligny, ainsi que le marquage d'une bande cyclable, tronçon chemin Le-Fort / centre du village, et la modernisation des infrastructures de l'éclairage public.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 941'000.- destiné à financer les travaux de réaménagement de l'esplanade du Gerdil.

### **Séance du Conseil municipal du 30 septembre 2021**

- ◆ Acceptation du principe de poursuivre le projet d'extension de l'école, tel que présenté à la commission des constructions du 14 septembre 2021.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'approbation des modifications des statuts de la protection civile – ORPC Lac.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit de réhabilitation de CHF 2'002'000.- destiné à la réalisation des travaux d'assainissement du quartier du Coq-d'Inde – étape 2 – tronçon DP Fourches – route Jean-Jacques Rigaud (partie publique).

### **Séance du Conseil municipal du 21 octobre 2021**

- ◆ Nomination d'une commission ad hoc pour la révision du règlement du Conseil municipal composée de :

Président : M. Jules Munier  
 Vice-Présidente : Mme Sarah Meylan Favre  
 Membres : Mme Marie-France Asensio, Mme Brigitte Satorre-Weber,  
 Mme Nathalie Schneuwly, M. Nicolas De Félice et M. Jérôme Métral

- ◆ Nomination des Présidents et Vice-Présidents des locaux de vote pour 2022 :

<b>Fonction</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre</b> (13 février et 15 mai)	<b>2<sup>ème</sup> semestre</b> (2 septembre et 27 novembre)
Président-e	Miguel Asensio (PLR)	Jérôme Métral (HP)
Suppléant-e	Guillaume Déprés (PLR)	Kurt Mäder (HP)
Vice-Président-e	Tatiana Hornung (HP)	Guillaume Déprés (PLR)
Suppléant-e	Marie Sales Rozmuski (HP)	Miguel Asensio (PLR)

- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'autorisation de mandater des organismes bancaires en vue de procéder à des placements financiers en Suisse et à l'étranger.

### **Séance du Conseil municipal du 18 novembre 2021**

- ◆ Acceptation du principe de mandater un bureau pour l'étude urbanistique de l'entrée du village.
- ◆ Acceptation de la proposition consistant à ce que le Conseil municipal invite le Conseil administratif à ne pas octroyer de dérogation (article 59, alinéa 4 LCI) jusqu'au 1er janvier 2023 dans la mesure où la commune est en train d'élaborer sa nouvelle stratégie de densification de la zone villa (zone 5).
- ◆ Présentation du budget 2022.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 265'000.- destiné au projet d'extension de l'école primaire du Manoir (création de 5 classes et divers équipements) sur la parcelle N° 1090, de la Commune de Cologny.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'adoption du règlement du personnel communal et de la grille des traitements.

### **Séance du Conseil municipal du 14 décembre 2021**

- ◆ Acceptation de la proposition que la Commune de Cologny dépose un recours contre l'autorisation de construire DD 113'101 – chemin du Môlan.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit de réalisation complémentaire de CHF 342'000.- destiné à financer les travaux d'aménagement d'une crèche au chemin de la Tulette 6.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur le dégrèvement de la taxe professionnelle pour 2022.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur la contribution annuelle au Fonds Intercommunal pour le Développement Urbain (FIDU) pour 2022.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'approbation du budget de fonctionnement pour 2022.

### **Séance du Conseil municipal du 20 janvier 2022**

- ◆ Acceptation de la proposition de renoncer à exercer le droit de préemption pour la vente de la villa C de la parcelle N° 2252.

### **Séance du Conseil municipal du 24 février 2022**

- ◆ Acceptation de la proposition d'attribuer une « Distinction sportive » à Margaux Thionnet pour ses performances en gymnastique acrobatique.
- ◆ Acceptation de la proposition d'attribuer un « Mérite sportif » à Stéphane Guillermin pour ses performances en paddle.
- ◆ Acceptation de la proposition d'attribuer un « Mérite sportif » à Romane Wolhauser pour ses performances en athlétisme.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 200'000.- destiné à l'avant-projet et au projet de rénovation de salle communale sise chemin de la Mairie 17.

### **Séance du Conseil municipal du 24 mars 2022**

- ◆ Présentation des compétences respectives des Conseils municipal et administratif par M. Michel Bertschy, Directeur du Service des affaires communales.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 300'000.- destiné à l'accueil des personnes déplacées en provenance d'Ukraine et de la région, dans la Commune de Cologny.

### **Séance du Conseil municipal du 28 avril 2022**

- ◆ Acceptation de la proposition de renoncer à exercer le droit de préemption pour la vente de la villa D de la parcelle N° 2252.
- ◆ Acceptation de la proposition d'aller de l'avant dans le projet d'aménagement du quai de Cologny, sous réserve des demandes de modifications.
- ◆ Acceptation de la proposition que la commune de Cologny participe à l'édition 2022 de Sculpture Garden en sponsorisant la réalisation d'une œuvre.
- ◆ Acceptation de la proposition d'une coparticipation de la commune de Vandœuvres, dans la mesure du possible, pour la réalisation d'une œuvre.

- ◆ Acceptation de la proposition d'un financement de la commune de Cologny jusqu'à concurrence de CHF 20'000.- avec, dans la mesure du possible, une participation à parts égales de la commune de Vandœuvres pour la réalisation d'une oeuvre.
- ◆ Acceptation du principe d'accepter le don de l'oeuvre Clythia et de charger le Conseil administratif d'affiner le dossier sur les questions de l'emplacement, de l'entretien et des coûts totaux du transport depuis le Mexique jusqu'à l'installation de l'oeuvre.
- ◆ Acceptation de la proposition d'achat par la Commune de Cologny d'une statue du Chat de Geluck et de charger M. le Maire de faire les démarches nécessaires.
- ◆ Présentation des comptes 2021.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 840'000.- destiné aux travaux d'aménagement d'une piste cyclable au chemin des Fours.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 7'624'394.- destiné aux aménagements d'espaces publics et routiers pour l'« Axe de Frontenex ».

### **Séance du Conseil municipal du 12 mai 2022**

- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 350'000.- destiné à l'acquisition de l'oeuvre « Le chat au journal » de Philippe Geluck.
- ◆ Approbation de la délibération sur le retrait de la Commune de Cologny du Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP).
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'approbation des comptes annuels 2021.
- ◆ Election du Bureau du Conseil municipal pour la période allant du 1er juin 2022 au 31 mai 2023 :

Présidente :	Mme Nathalie Schneuwly
Vice-Présidente :	Mme Catherine Chappuis Marotta
Première Secrétaire :	Mme Amanda Guerreiro
Deuxième Secrétaire :	M. Hans Linder

## IV. COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a désigné, en début de législature, douze commissions permanentes dont la tâche consiste, aux termes de l'article 58 du règlement du Conseil municipal, à lui faire « rapport sur l'objet de leurs délibérations ».

Voici les travaux des commissions lors de cette deuxième année de la législature.

### 1. COMMUNICATION, INFORMATION & MANIFESTATIONS

Présidente : *Mme Brigitte Satorre-Weber*  
Vice-Présidente : *Mme Catherine Chappuis Marotta*  
Commissaires : *Mme Marie-France Asensio, Mme Marie Sales Rozmuski, M. Georges Kaleas, M. Hans Linder, M. Kurt Mäder*

Réunis à deux reprises, les **20 septembre 2021** et **28 février 2022**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de budget 2022 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 358'700.-,
- l'organisation de l'édition 2021 du Marché de Noël agendée aux 4 et 5 décembre sur la place du Manoir,
- les divers projets informatiques, notamment le développement des produits, via le guichet virtuel et e-démarches,
- l'organisation de l'édition 2022 du Marché de Noël agendée aux 3 et 4 décembre sur la place du Manoir et l'esplanade de Centre culturel du Manoir.



Fête nationale – 1<sup>er</sup> août 2021

## 2. CONSTRUCTIONS

Présidente : *Mme Sarah Meylan Favre*  
Vice-Présidente : *Mme Marina de Planta*  
Commissaires : *Mme Brigitte Satorre-Weber, M. Olivier Girardet, M. Hans Linder, M. Jérôme Métral, M. Frédéric Turrettini*

Réunis à six reprises, les **14 septembre 2021, 20 octobre 2021, 1<sup>er</sup> décembre 2021, 22 mars 2022, 13 avril 2022** et **24 mai 2022**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- le projet d'extension de l'école du Manoir, en présence du bureau VVR Architectes, dont le principe est préavisé favorablement,
- l'examen du projet de budget 2022 qui est préavisé favorablement pour un montant de CHF 100'000.-,
- l'élaboration du cahier des charges du concours d'architecture de la parcelle des Fours 16, en collaboration avec M. Pascal Tanari, architecte-urbaniste,
- l'organisation du concours d'architecture de la parcelle des Fours 16 pour lequel un crédit d'engagement de CHF 600'000.- est préavisé favorablement.

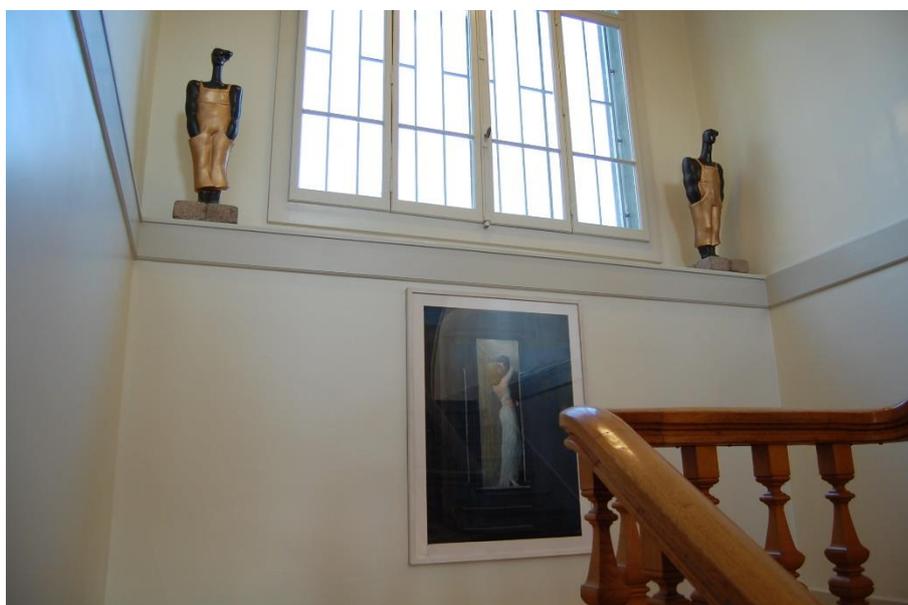
## 3. CULTURE

Président : *M. Edouard Cuendet*  
Vice-Président : *M. Alain Gervaix*  
Commissaires : *Mme Marie-France Asensio, Mme Amanda Guerreiro, Mme Marie Sales Rozmuski, M. Nicolas De Félice, M. Guillaume Déprés*

Réunis à quatre reprises, les **22 juin 2021, 22 septembre 2021, 14 octobre 2021** et **12 avril 2022**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de budget 2022 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 930'605.-,
- l'audition des différents acteurs culturels communaux, soit le Théâtre le Crève-Cœur, la Bibliothèque de Cologny, les Concerts de Cologny, l'Association Mise en Voix et le Centre Culturel du Manoir,
- l'attribution de subventions diverses à des projets culturels,

- la participation de la Commune de Cologny à l'édition 2022 de Sculpture Garden en sponsorisant la réalisation d'une œuvre qui est préavisée favorablement,
- le principe d'accepter le don de l'oeuvre Clythia et de charger le Conseil administratif d'affiner le dossier sur les questions de l'emplacement, de l'entretien et des coûts totaux du transport depuis le Mexique jusqu'à l'installation de l'oeuvre, qui est préavisée favorablement,
- la proposition d'achat par la Commune de Cologny d'une statue du Chat de Geluck et de charger M. le Maire de faire les démarches nécessaires qui est préavisée favorablement.



Exposition des œuvres appartenant à la Commune de Cologny au Centre Culturel du Manoir

#### 4. ECOLES

Président : *M. Jérôme Métral*  
Vice-Président : *M. Jules Munier*  
Commissaires : *Mme Marie-France Asensio, Mme Catherine Chappuis-Marotta, Mme Sarah Meylan Favre, M. Alexandre Bodmer, M. Guillaume Déprés*

Réunis à deux reprises, les **27 septembre 2021** et **26 avril 2022** les travaux des membres de la commission ont porté sur:

- l'examen du projet de budget 2022 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 865'556.-,
- le concept d'installation des TBI pour l'école du Manoir qui est préavisé favorablement,

- la mise en place d'une plateforme communale de stages à l'attention des jeunes colognotes de 16 à 25 ans,
- l'étude d'un projet d'une fête des écoles le soir à Pré-Picot pour 2023,
- le retrait de la Commune de Cologny du Groupement Intercommunal des Activités Parascolaires (GIAP) au 30 juin 2024 qui est préavisé favorablement.

## 5. ENTRETIEN DES BATIMENTS

Président : *M. Kurt Mäder*  
Vice-Présidente : *Mme Nathalie Schneuwly*  
Commissaires : *Mme Amanda Guerreiro, Mme Brigitte Satorre-Weber, M. Alain Gervais, M. Jérôme Métral, M. Luc Munier*

Réunis à trois reprises, les **29 septembre 2021**, **10 février 2022** et **21 février 2022**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de budget 2022 qui a été préavisé favorablement pour :
  - ◆ un montant de CHF 1'290'300.- dévolu à l'entretien des bâtiments,
  - ◆ un montant de CHF 154'000.- dévolu à l'entretien des restaurants,
- l'avant-projet de rénovation de la salle communale destiné notamment à la mise aux normes structurelles de la charpente et la mise aux normes énergétiques, pour lequel un crédit d'étude de CHF 260'000.- est préavisé favorablement,
- le projet de travaux de mise aux normes de l'auberge du Lion d'Or.

## 6. ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE ET ENERGIE

Président : *M. Nicolas De Félice*  
Vice-Présidente : *Mme Amanda Guerreiro*  
Commissaires : *Mme Sarah Meylan Favre, Mme Nathalie Schneuwly, M. Alexandre Bodmer, M. Hans Linder, M. Georges Kaleas*

Réunis à cinq reprises les **10 juin 2021**, **13 septembre 2021**, **23 novembre 2021**, **3 mars 2022** et **4 avril 2022**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'audition de M. Ræis, chef du secteur déchets (Département du territoire) concernant le recyclage des plastiques,

- l'examen du projet de budget 2022 qui est préavisé favorablement pour un montant de CHF 1'284'105.-,
- l'organisation d'une journée « développement durable » au printemps 2022,
- l'examen du projet de charte écologique engageant la commune dans la transition énergétique et écologique,
- l'instauration d'un mécanisme de compensation écologique, par la constitution d'un fonds,
- l'examen du projet de règlement du fonds de compensation en faveur de la protection du paysage arboré et de la renaturation.



Fête de la nature – 21 mai 2022

## 7. FINANCES

Président : *M. Jules Munier*  
Vice-Présidente : *Mme Marie Sales Rozmuski*  
Commissaires : *Mme Marina de Planta, M. Alexandre Bodmer, M. Edouard Cuendet, M. Olivier Girardet, M. Luc Munier*

Réunis à quatre reprises, les **30 août 2021**, **18 octobre 2021**, **11 avril 2022** et **11 mai 2022**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'audition de M. Brouyère, Synoa Sàrl, pour la présentation des travaux en cours et à venir pour l'efficacité de l'administration,
- l'examen du plan financier quadriennal 2023-2027,

- le projet de placements financiers, préavisé favorablement à hauteur maximale de 50 millions de francs, avec une exposition maximale de 30% en devises étrangères non couvertes,
- l'examen du budget 2022, préavisé favorablement,
- l'examen des crédits complémentaires 2021 et des comptes 2021, préavisés favorablement.

## 8. ROUTES ET ESPACES PUBLICS

Président : *M. Olivier Girardet*  
Vice-Président : *M. Luc Munier*  
Commissaires : *Mme Marina de Planta, Mme Sarah Meylan Favre, M. Guillaume Déprés, M. Jérôme Métral, M. Frédéric Turrettini*

Réunis à trois reprises, les **9 juin 2021**, **1<sup>er</sup> septembre 2021** et **6 avril 2022**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet définitif d'aménagement de l'esplanade du Gerdil d'un montant de CHF 939'000.- préavisé favorablement,
- l'examen du projet définitif d'aménagement de la rampe de Cologny d'un montant de CHF 635'000.- préavisé favorablement,
- l'examen d'un partenariat au projet de Voie bleue sur trois ans pour un montant annuel de CHF 80'000.- préavisé favorablement,
- l'examen du projet de budget 2022 qui a été préavisé favorablement pour :
  - ◆ un montant de CHF 528'850.- pour les parcs et promenades
  - ◆ un montant de CHF 589'970.- pour les routes
  - ◆ un montant de CHF 305'000.- pour la protection des eaux
  - ◆ un montant de CHF 9'000.- pour les cimetières
  - ◆ un montant de CHF 31'500.- pour le trafic régional
- l'examen du projet de création d'une piste cyclable au chemin des Fours,
- l'examen du projet d'aménagement du quai de Cologny piloté par l'Etat de Genève pour lequel des modifications sont demandées,
- l'examen du projet d'aménagement de l'Axe Frontenex-Tulette, piloté par l'Etat de Genève, préavisé favorablement sous réserve des corrections demandées, ainsi que le coût à la charge de la commune, préavisé favorablement.

## 9. SÉCURITÉ

Président : M. Frédéric Turrettini  
Vice-Président : M. Kurt Mäder  
Commissaires : Mme Catherine Chappuis Marotta, Mme Amanda Guerreiro,  
Mme Nathalie Schneuwly, M. Jules Munier, M. Luc Munier.

Réunis à deux reprises les **16 septembre 2021** et **31 mai 2022**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- la présentation du rapport sur les événements de l'été 2021 et des perspectives 2022 par M. E. Rogers, Premier-Lieutenant de la compagnie 26 des sapeurs-pompiers volontaires,
- la présentation du rapport sur les activités de l'été 2021, ainsi que d'une proposition des perspectives et de la stratégie sécuritaire 2025 par M. J. Loureiro, responsable du service de la police municipale,
- l'examen du projet de budget 2022 qui a été préavisé favorablement pour :
  - ◆ un montant de CHF 550'800.- pour la sécurité municipale
  - ◆ un montant de CHF 616'840.- pour le service du feu
  - ◆ un montant de CHF 49'738.- pour la protection civile
- la présentation du rapport d'activités 2021 et des perspectives 2022 par M. R. Yarisal, Commandant de la compagnie 26 des sapeurs-pompiers volontaires,
- la présentation du bilan annuel et du rapport d'activités 2021, ainsi que les perspectives 2022, par M. J. Loureiro, responsable du service de la sécurité.



Quai de Cologny  
Photographie de Théo Gardiol – Etat de Genève

## 10. SOCIALE

Présidente : *Mme Catherine Chappuis Marotta*  
Vice-Président : *M. Frédéric Turrettini*  
Commissaires : *Mme Brigitte Satorre-Weber, M. Alexandre Bodmer, M. Edouard Cuendet, M. Nicolas de Félice, M. Hans Linder*

Réunis à sept reprises, les **14 juin 2021, 28 juin 2021, 28 septembre 2021, 8 novembre 2021, 6 décembre 2021, 21 février 2022** et **2 mai 2022**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'engagement de deux aides pour les crèches de La Louchette et des Jardins de la Gradelle, dès la rentrée 2021, préavisé favorablement,
- l'augmentation du salaire de ces aides qui fera l'objet d'un crédit complémentaire 2021 d'un montant total de CHF 33'534.- pour la période allant de janvier à juillet 2021, préavisé favorablement,
- l'augmentation du salaire de ces aides qui fera l'objet d'un crédit complémentaire 2021 d'un montant total de CHF 45'580.- pour la période allant d'août à décembre 2021, préavisé favorablement,
- les choix des thèmes à soutenir, via la Fédération genevoise de coopération ou pour les demandes traitées par la commission. Les projets ayant des objectifs de développement durable (ODD) suivants tant sur le plan humanitaire que local seront traités :
  - ◆ Faim zéro
  - ◆ Bonne santé et bien-être
  - ◆ Éducation de qualité
  - ◆ Égalité entre les sexes
  - ◆ Consommation et production responsables
  - ◆ Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- l'examen du projet de budget 2022 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 3'827'395.-,
- l'attribution de subventions à des associations genevoises pour leurs actions à Genève ou à l'étranger,
- l'audition des TSHM (Travailleurs Sociaux Hors Murs) Chêne & CO, pour la présentation de leurs activités,
- l'audition de M. F. Chave, Directeur du groupe pop e poppa servicefamille, pour la présentation du fonctionnement des crèches,

Comme chaque année, elle a également organisé les traditionnels repas de soutien en faveur de l'association Carrefour-Rue, pour les habitants du hameau Ulysse à Plan-les-Ouates, le 6 septembre 2021, et de l'Association Café-Cornavin, le 19 octobre 2021, auxquels les commissaires ont participé activement.

## 11. SPORTS

Présidente : *Mme Marie-France Asensio*  
Vice-Présidente : *Mme Marie Sales Rozmuski*  
Commissaires : *Mme Nathalie Schneuwly, M. Guillaume Déprés, M. Alain Gervaix, M. Jules Munier, M. Kurt Mäder*

Réunis à deux reprises, les **23 septembre 2021** et **19 janvier 2022**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de budget 2022 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 354'610.-,
- l'examen de la reprise du projet de construction de trois courts de padel à la place du court de tennis n° 1 (variante n° 1), en présence de M. R. Heinzmann, Président du CSC, sous réserve des résultats du sondage, ainsi que de la bonne communication avec les riverains,
- la proposition d'attribuer une «Distinction sportive» à Mlle Margaux Thionnet pour ses performances en gymnastique acrobatique,
- la proposition d'attribuer un «Mérite sportif» à M. Stéphane Guillermin pour ses performances en paddle.

## 12. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Président : *M. Alain Gervaix*  
Vice-Président : *M. Georges Kaleas*  
Commissaires : *Mme Marina de Planta, Mme Marie Sales Rozmuski, M. Alexandre Bodmer, M. Edouard Cuendet, M. Nicolas De Félice*

Réunis à deux reprises, les **5 octobre 2021** et **1<sup>er</sup> novembre 2021**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'audition des représentants du chemin des Prés-de-la-Gradelle concernant la densification de ce quartier, sis en zone 5,

- l'étude urbanistique à réaliser pour le secteur Pierre Gautier /carrefour route de La-Capite-route Martin-Bodmer-rampe de Cologny / parking du Manoir, pour laquelle un bureau devra être mandaté,
- la densification de la zone 5 avec un rappel des enjeux,
- l'examen du projet de budget 2022 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 150'000.-,
- l'audition de Mme M.-S. Aubert, urbaniste et cheffe de projet au Département du Territoire pour la présentation des critères proposés par l'Etat de Genève concernant la densification de la zone 5,
- l'examen de l'étude des quartiers en zone 5 potentiellement densifiables en vue de la révision du PDCom, en présence de M. Pascal Tanari, architecte-urbaniste,
- la proposition consistant à ce que le Conseil municipal invite le Conseil administratif à ne pas octroyer de dérogation (article 59, alinéa 4 LCI) jusqu'au 1er janvier 2023 dans la mesure où la commune est en train d'élaborer sa nouvelle stratégie de densification de la zone villa (zone 5), préavisée favorablement.

### **13. Commission ad hoc pour la révision du règlement du Conseil municipal**

Président	: M. Jules Munier
Vice-Président	: Mme Sarah Meylan Favre
Commissaires	: Mme Marie-France Asensio, Mme Nathalie Schneuwly, Mme Brigitte Satorre-Weber, M. Nicolas De Félice et M. Jérôme Métral

Réunis à une reprise, le **4 mai 2022**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de révision du règlement du Conseil municipal.

# ETAT CIVIL



ETAT CIVIL



Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac



Etat civil «Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac»  
Chemin des Rayes 3  
1222 Vézenaz  
☎ 022.722.11.80

## 1. Composition de l'office de l'état civil

Pour les communes d'**Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandoeuvres**, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » est situé au 3, chemin des Rayes à Vézenaz.

## 2. Evènements survenus en 2021

Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement en 2021 :

- 120 dossiers de demande de mariage ont été déposés, soit :
  - ◆ 51 demandes de fiancés de nationalité suisse,
  - ◆ 47 demandes de fiancés de nationalité suisse et étrangère,
  - ◆ 22 demandes de fiancés de nationalité étrangère,
- 2'129 actes ont été délivrés,
- 317 personnes ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar).

## 3. Célébrations de mariage dans l'arrondissement

- 170 célébrations de mariage dans une mairie de l'arrondissement,
- 89 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil,
- 53 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil,
- 28 mariages ont été célébrés par les magistrats communaux.

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.



Salle des mariages – Commune de Coligny

#### 4. Naturalisations

176 personnes ont acquis la nationalité suisse pour l'une des communes de l'arrondissement :

Communes	Naturalisation	Naturalisation facilitée
Anières	13	2
Choulex	5	2
Collonge-Bellerive	52	3
Coligny	44	5
Corsier	16	2
Gy	0	0
Hermance	10	1
Meinier	4	2
Vandoeuvres	10	4
<b>Total</b>	<b>154</b>	<b>21</b>

Selon la procédure de naturalisation (ordinaire/facilitée), la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse.

En 2021, 149 dossiers en vue d'une demande de naturalisation ont été déposés à l'office de l'état civil, représentant 208 personnes.

Pour mémoire, entre 2015 et 2021, l'évolution des demandes de naturalisation est la suivante :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de dossiers	134	156	190	161	142	143	149
Nombre de personnes	207	228	303	250	203	230	208

10 personnes suisses ont acquis l'origine de l'une des communes de l'arrondissement :

Communes	Acquisition d'un droit de cité
Anières	5
Choulex	0
Collonge-Bellerive	0
Cologny	1
Corsier	0
Gy	0
Hermance	0
Meinier	4
Vandoeuvres	0
<b>Total</b>	<b>14</b>

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Cologny.

## 5. Statistiques – année 2021 / 2020

	Naissances		Reconnaissances		Mariages (célébrations)		Partenariats		Déclarations de nom *		Décès		Mandats pour cause d'incapacité ***	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Anières	0	0	9	9	0	0	0	0	2	1	7	5	1	3
Choulex	0	0	1	1	3	3	0	0	0	1	0	0	0	3
Collonge-Bellerive	2	2	14	17	29	23	2	0	10	10	312	425	8	5
Cologny	0	1	18	15	60	44	0	1	5	5	43	31	5	5
Corsier	0	0	8	7	2	5	0	0	0	1	3	4	1	0
Gy	0	0	3	1	5	0	0	0	0	1	2	0	0	1
Hermance	0	0	0	2	17	23	0	1	1	1	8	18	0	2
Meinier	0	0	3	3	4	7	0	0	2	2	3	2	1	3
Vandoeuvres	1	1	3	5	50	33	0	0	2	2	12	18	2	2
Autres**			11	8					5	2			1	2
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>70</b>	<b>68</b>	<b>170</b>	<b>138</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>27</b>	<b>26</b>	<b>390</b>	<b>503</b>	<b>19</b>	<b>26</b>

\*Déclaration de nom :

- Reprise du nom de célibataire pour les époux unis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013.
- Reprise du nom de célibataire suite au divorce, dissolution du partenariat enregistré ou décès de l'époux/se.
- Déclaration de changement de nom d'un enfant reconnu après l'attribution de l'autorité parentale conjointe.

\*\*Les formalités, selon conditions, peuvent se faire dans n'importe quel office de l'état civil.

\*\*\*Toute personne peut charger une ou plusieurs personnes physiques ou morales de lui fournir une assistance personnelle, de gérer ses biens ou de la représenter dans les rapports juridiques avec les tiers pour le cas où elle deviendrait incapable de discernement. Le mandat doit être constitué en la forme olographe ou authentique. Le mandant peut demander de faire inscrire au registre de l'état civil (Infostar) la constitution et le lieu du dépôt dudit mandat. Chaque office de l'état civil est sur demande compétent.

## VI. ORPC Lac



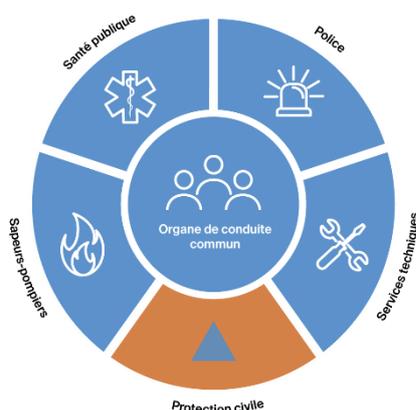
### Rapport annuel ORPC Lac 2021

#### Informations sur la Protection Civile (PCi)

En tant que partenaire de la protection de la population, notre organisation régionale de protection civile Lac a été confrontée à son plus grand engagement, depuis que le Conseil fédéral, dans son plein droit de convoquer en cas de situation extraordinaire, a décrété la mobilisation générale de la protection civile le 20 mars 2020. Cet engagement d'urgence n'a pas cessé d'évoluer jusqu'à ce jour, sous la coordination cantonale, dans le but d'assurer la protection et l'encadrement de la population en répondant aux demandes de soutien des organisations partenaires.

#### Loi et organisation

La nouvelle Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Un si long engagement de la PCi démontre que son organisation lui permet d'assumer des interventions sur une longue période, grâce au service obligatoire de ses membres, et à sa capacité durable d'engagement. Pour l'accomplissement de ses tâches et du soutien aux organisations partenaires de la sécurité (la police, les sapeurs-pompiers, le domaine de la santé et les entreprises techniques), la PCi veille donc au maintien de sa capacité d'intervention, car elle est souvent amenée à servir au front avec des moyens simples de préparation et de matériel.



## Principales tâches

- Protection et sauvetage de la population
- Assistance aux personnes en quête de protection et aux sans-abris
- Aide à la conduite pour le compte des organes de conduite
- Soutien aux organisations partenaires, notamment aux sapeurs-pompiers, à la police et au domaine de la santé
- Préparation de l'infrastructure de protection
- Protection des biens culturels

La PCi peut aussi être engagée pour des mesures préventives visant à empêcher ou à réduire des dommages, pour des travaux de remise en état après des événements dommageables ou pour des interventions en faveur de la collectivité (p. ex. grandes manifestations culturelles ou sportives) comme celle du mercredi 16 juin 2021, pour le **Sommet entre les présidents Joe Biden et Vladimir Poutine**, par un renforcement de sécurité dans la zone parcs des Eaux-Vives et La Grange.

**Alarme** : le **test annuel** réalisé le 3 février 2021 a mis l'accent sur les sirènes mobiles du canton. Le déclenchement des sirènes fixes a été opéré depuis la Centrale d'engagement, de coordination et d'alarme via AlertSwiss.

Un 3e test a été déclenché uniquement pour le territoire couvert par l'ORPC Lac au moyen de deux retentissements. La sirène d'alarme située sur l'école de la Passerelle a été démenagée à l'immeuble pour personnes âgées, route de la Capite 171 et celle située sur la Mairie d'Anières a été démontée temporairement en raison de la réfection complète du bâtiment.

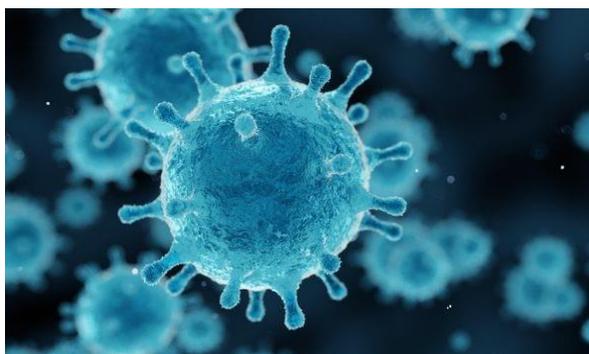


L'application Alertswiss ([www.alertswiss.ch](http://www.alertswiss.ch)) transmet depuis trois ans des alarmes, des alertes et des informations : p.ex. crues, intempéries et pollution de l'eau potable, panne des numéros d'urgence, juin/juillet 2021, mises à jour régulières concernant la pandémie de COVID-19, etc.

En cas de catastrophe ou de situation d'urgence, les membres de la protection civile sont convoqués à bref délai, oralement ou par SMS (eAlarm). Cette alerte étant contraignante, ils doivent y donner suite. La durée de l'intervention n'est souvent pas limitée.

## Succession de vagues et des variants du Corona virus

Pour rappel, la 1<sup>ère</sup> vague nous a frappé en mars 2020 ; la 2<sup>e</sup> en novembre 2020, prolongée deux fois (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vagues) jusqu'à fin octobre 2021 ; la 5<sup>e</sup> vague est arrivée en décembre 2021. L'aide au personnel soignant pour la vaccination ainsi que pour le dépistage, les tâches de logistique, administratives et de sécurité ont constitué l'essentiel des travaux réalisés.



28 mars au 5 juin 2020 : missions de sécurité et sanitaires aux HUG et cliniques du canton.

15 février au 20 mars 2021 : formation au dépistage et mise en application dans plusieurs cliniques et centres de vaccination du canton - M3 Sanitrade Chêne, Clinique générale Beaulieu, Clinique des Grangettes.

10 mai au 3 juillet 2021 : soutien logistique au nouveau centre de vaccination à Cologny.

5 juillet au 31 août 2021 : soutien logistique à la clinique des Grangettes.

## Bilan intermédiaire

900 jours de service effectués en 2021 par plus de 60 membres de l'ORPC Lac, sont venus s'ajouter aux 3'000 jours de service déjà effectués en 2020, pour le soutien au personnel médical, les besoins de sécurité et logistique.



## Cours de répétition en avril, juin et octobre 2021



Regroupement du **matériel** utilisé pour les catastrophes et mise à jour des inventaires des locaux situés à Collonge-Bellerive et Cologny, suite au prêt du local de Corsier aux sapeurs-pompiers volontaires de la commune pour l'agrandissement de leur caserne.

Entretien des **abris publics**.

Contrôle d'**abris privés** à Cologny et Collonge-Bellerive.

## Protection des biens culturels

Dès 2015 la Loi fédérale et son ordonnance montrent que la Protection des biens culturels couvre les dangers liés aux conflits armés (raison initiale suite à la 2e guerre mondiale) mais aussi les catastrophes et les situations d'urgence.

Divers types d'objets classés par importance nationale, régionale et locale doivent être protégés au moyen du micro-filmage, documentation de sécurité, élaboration de plan d'urgence et plan d'évacuation.



## Nucléaire, biologique et chimique

L'équipe a travaillé pour le renouvellement des stocks de pastilles d'iode livrées par la Confédération pour l'ensemble de la population des communes de l'ORPC Lac et la mise à jour des Concepts de distribution pour chaque commune.

## Inondation à Hermance en juillet 2021

Nous avons l'habitude des orages en été, mais en 2021 ils ont été parfois très violents et la durée des intempéries a été exceptionnelle. Un mois de mai pluvieux plus que normal suivi de fonte de neige en juin, avec des températures élevées, et l'épisode des pluies exceptionnel de juillet ont fait monter drastiquement le niveau des lacs et rivières. La Commune d'Hermance a connu une situation exceptionnelle, en particulier, l'inondation du sous-sol de la salle communale. Les autorités ont demandé l'intervention des sapeurs-pompiers volontaires pendant 48h et notre mise sur pied pour la relève. Nous sommes intervenus pendant 3 jours, 24h/24 du 19 au 22 juillet jusqu'à la fin des infiltrations.



## Situation des risques en 2021

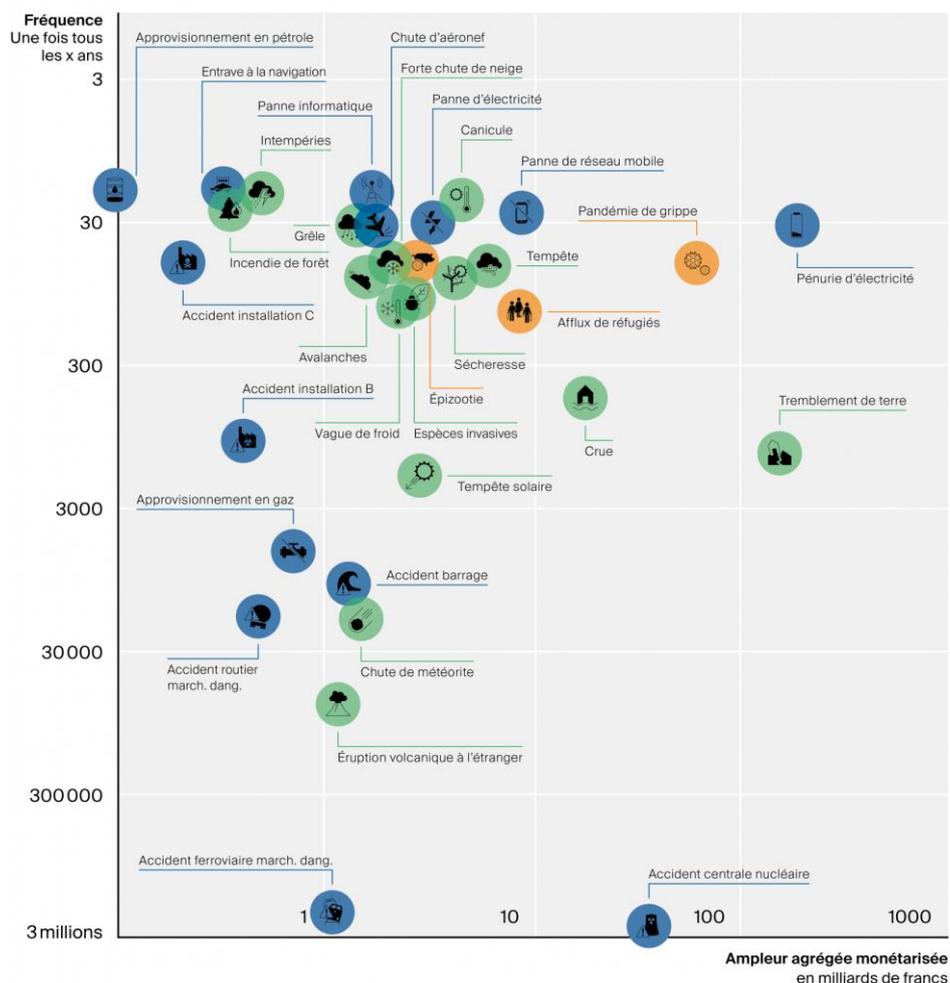
**La pandémie** a eu des conséquences graves du point de vue sanitaire, mais aussi sur le plan économique et social. Bien que la Suisse ait été relativement épargnée par les **situations d'urgence** de grande ampleur, d'autres pays voisins n'ont pas eu cette chance - événements intenses et fréquents, tels qu'inondations, tempêtes, canicules, feux de forêt, éboulements, approvisionnement en eau et électricité, coupures de courant, eaux sales, maladies et nuisibles etc.

Les fortes précipitations et des crues en raison du **réchauffement climatique** ont continué de nous affecter. La Suisse a frôlé une **panne électrique** importante le 8 janvier 2021 par une baisse brutale de tension sur le réseau électrique européen interconnecté, ayant nécessité des mesures d'urgence pour éviter une coupure de courant généralisée.

Notre société a augmenté sa dépendance à l'égard des **services numériques** et des problèmes de sécurité ont été vécus.

**L'évolution géopolitique** est restée instable et des conflits armés pas très loin de nos frontières sont devenus une réalité. La menace du **terrorisme** a subsisté également.

## Risque faible ou élevé, tout événement peut survenir (source www.risk-ch.ch)



Pour toutes questions ou besoin d'information concernant la Protection civile, prière de contacter le Commandant Erwin Leitner à l'Office intercommunale de l'ORPC Lac, chemin des Rayes 3, CP 231, 1222 Vézenaz. Tél. : 022.840.44.98, e-mail [orpclac@collonge-bellerive.ch](mailto:orpclac@collonge-bellerive.ch)

## VII. STATISTIQUES AU 31 DECEMBRE 2021

<b>1. Population totale</b>	<b>5931</b>
Femmes	3'148
Hommes	2'783

<b>2. Nationalités</b>	
Genevois	2'705
Confédérés	1'105
Etrangers	2'121

<b>3. Population selon groupes d'âge</b>	
0-19 ans	1'344
20-64 ans	3'339
65 ans ou plus	1'248

<b>4. Population par secteur</b>	
Saint-Paul	1'155
Stade de Frontenex	45
Rampe de Coligny	70
Coligny – village	1'543
Ruth – Nant-d'Argent	1'102
Prés-de-la-Gradelle	2'016

## VIII. COMMISSION DES FINANCES



### Commission des finances, exercice 2021, rapport du Président de la commission

#### Généralités

Les comptes 2021 ont été contrôlés par la fiduciaire Echo au mois de mars 2022. Ils ont été préavisés favorablement à l'unanimité des membres de la commission des finances le 11 avril 2022. Ils ont été approuvés à l'unanimité des membres présents du Conseil municipal le 12 mai 2022.

Sur la base du rapport de la fiduciaire, il ressort que les comptes annuels de la Commune de Cologny pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions de la loi sur l'administration des communes (LAC), à son règlement d'application (RAC) et aux directives émises par le Département de la cohésion sociale en charge de la surveillance des communes.

Avant de discuter le détail des postes essentiels comptables, d'importantes remarques peuvent être formulées concernant l'exercice 2021.

La composition de la commission des finances n'a pas été modifiée en 2021. Les commissaires ont travaillé durant trois séances principalement sur les comptes 2020, l'élaboration du budget 2022, les résultats de l'audit destiné à améliorer l'efficacité de l'administration communale et la possibilité d'effectuer des placements financiers pour réduire la thésaurisation à moyen terme sans réduire les nombreux projets d'investissements planifiés à long terme.

L'année 2021 est caractérisée par des revenus fiscaux importants comme en 2020 et 2019. L'impôt sur le revenu et la fortune est de CHF 62'149'123.- et est environ un million moins élevé qu'en 2020. Le montant budgété n'était que de CHF 51'248'000.-. L'écart budgétaire s'explique principalement par l'augmentation de l'impôt sur la fortune et des correctifs d'impôts sur le revenu pour des exercices antérieurs.

Les charges d'exploitation augmentent fortement de CHF 53'135'536.- à CHF 69'430'323.-. Le train de vie du ménage communal reste parfaitement contrôlé. L'augmentation est principalement la conséquence de la hausse des charges de transfert, dont plus de 90% du total est imposé par l'Etat et les autres communes, qui passent de CHF 36'597'237.- à CHF 50'763'042.-. Ces montants sont disproportionnés. Les revenus fiscaux des Colognotes financent toujours la majorité de la péréquation financière intercommunale.

Le résultat de fonctionnement 2021 est positif et se monte à CHF 18'781'097.-. Comme anticipé en 2019 et 2020, nos dernières prévisions ont montré que notre capacité de financement devrait rester élevée à moyen terme sans intervention de l'Etat ou des autres communes.

Après la baisse du taux d'imposition communal votée le 16 novembre 2017, une nouvelle baisse rationnelle du taux d'imposition communal de deux centimes avait été objectivée par les données du plan financier quadriennal (PFQ) en 2020.

Les comptes 2020 et 2021 justifient cette baisse notamment au regard de la thésaurisation observée. Malgré la volonté de l'Etat de faire supporter aux communes plus de charges sans transfert de compétence, la thésaurisation des communes ne doit pas être excessive. Il est important de ne pas accumuler des ressources qui pourraient inciter à gaspiller l'argent des contribuables. L'administration doit rester efficace et le financement des investissements optimalement réparti entre les générations.

Je propose à présent de discuter les principales variations et postes au bilan et au compte de fonctionnement pour l'exercice 2021.

## **Bilan**

Au niveau de la structure de l'actif, la valorisation du patrimoine financier (PF) a continué de progresser. La hausse est surtout la conséquence de l'augmentation des créances. La valorisation du patrimoine administratif (PA) a continué de légèrement diminuer.

Les actifs du PF ont progressé de CHF 309'238'450.- à CHF 318'407'815.- aidés comme en 2019 et 2020 par l'augmentation des disponibilités, mais principalement en progression avec les créances fiscales. Les créances fiscales augmentent de CHF 28'440'264.- à CHF 35'567'462.- en raison de la hausse du reliquat. Le reliquat se situe à CHF 49'000'758.- et le du croire à CHF 14'700'227.-.

Les disponibilités passent de CHF 69'875'474.- à CHF 71'143'903.-. La progression des disponibilités s'explique principalement par l'augmentation des revenus fiscaux, mais s'accompagne toujours de fortes provisions en raison de la péréquation financière.

Les actifs du PA passent de CHF 7'146'677.- à CHF 7'071'356.-. Les investissements du PA ont été à nouveau compensés par l'augmentation des amortissements complémentaires cumulés. Alors que les immobilisations corporelles du PA augmentent de près de 3 millions, les amortissements complémentaires sont de près de 4 millions.

L'augmentation des subventions d'investissement d'environ CHF 800'000.- s'explique principalement par la subvention imposée pour le fonds intercommunal d'investissement urbain qui est de CHF 824'200.- en 2021. Cette subvention ne cesse d'augmenter.

Les dépenses provenant de l'activité d'investissement dans le PA restent inférieures aux montants budgétés. Il en résulte une thésaurisation excessive.

Les amortissements ordinaires et subventions du PA baissent légèrement à CHF 544'331.- et les amortissements complémentaires fortement de CHF 6'501'162.- à CHF 2'704'061.-. Le total des amortissements sur le PA reste donc significativement inférieur à la moyenne historique sur les 10 ou 20 dernières années. Ces faibles montants contribuent à l'augmentation de l'excédent de revenus. Il n'est évidemment pas possible de réaliser des amortissements supplémentaires.

Concernant le passif, l'évolution de la structure est principalement liée aux provisions. Les capitaux de tiers baissent de plus de 10 millions de CHF 43'892'264.- à CHF 34'205'211.-. La forte baisse des provisions à court terme est partiellement compensée par la hausse des provisions à long terme. On observe pour la première fois depuis 2018 une augmentation modeste des engagements courants alors que les engagements envers les financements spéciaux baissent légèrement.

La variation des provisions avait été anticipée dans le cadre de la gestion de nos liquidités. Les provisions à court terme chutent de CHF 40'829'456.- à CHF 16'029'016.-. Les provisions à long terme augmentent fortement de CHF 233'097.- à CHF 15'168'147.- par anticipation de la baisse de nos revenus fiscaux alors que la péréquation financière se maintiendra à un niveau élevé. La provision à long terme pourrait être insuffisante pour couvrir les futures hausses des charges de transfert en cas de changement de la loi sur le renforcement de la péréquation financière (LRPFI).

Les engagements courants augmentent d'environ CHF 300'000.- pour s'établir à CHF 1'580'769.-. Cette augmentation n'est pas à risque vu la nature des livraisons ou prestations des tiers concernés. Les engagements envers les financements spéciaux terminent avec peu de variations à CHF 641'743.-.

L'excédent du bilan augmente pour s'établir à CHF 276'717'753.-. Le résultat d'exploitation avant résultat financier est de CHF 19'471'619.-. La valeur du centime se maintient au-delà de CHF 2 millions.

### **Compte de fonctionnement:**

Le bénéfice net pour l'exercice 2021 est de CHF 18'781'097.-. Il est inférieur de CHF 3'597'051.- par rapport au montant budgété.

Les revenus d'exploitation s'établissent à CHF 88'901'941.- et sont supérieurs de plus de CHF 11 millions par rapport au montant budgété. L'écart s'explique principalement par l'augmentation des revenus fiscaux. L'effet est similaire à celui observé pour les exercices 2019 et 2020 en raison du décalage d'un an et demi entre le vote des budgets et des comptes.

Les charges d'exploitation se situent à CHF 69'430'323.- et sont supérieures d'environ CHF 17 millions par rapport au montant budgété.

Cette augmentation extraordinaire s'explique comme en 2020 principalement par l'augmentation des charges de transferts. Les charges d'exploitation hors charges imposées sont parfaitement contrôlées.

On notera que les charges financières se montent à CHF 3'018'298.- et constituent comme en 2020 moins de 5% des charges d'exploitation.

Malgré la déformation des comptes en raison des charges imposées par l'Etat, il est important que les charges de fonctionnement soient maîtrisées. L'efficacité de l'activité publique doit continuer à être recherchée. On notera que les charges de personnel augmentent très légèrement sur un an. Elles passent de CHF 5'807'642.- à CHF 5'836'758.-. Depuis 2015, leur augmentation relative est inférieure à celle de la population.

Le total des crédits supplémentaires hors compensation de comptes est de CHF 19'106'739.-. Ce montant élevé s'explique toujours par l'incidence record des comptes fiscaux de l'état pour CHF 18'450'363.-. Il n'est pas possible en l'état d'anticiper ces écarts budgétaires. Ce pourcentage élevé de plus de 95% des crédits supplémentaires dus à l'incidence des comptes fiscaux de l'état souligne la difficulté de la gestion financière pour la Commune de Coligny. On observe à la fois une très forte volatilité des revenus fiscaux, mais aussi des charges de transfert liées à la péréquation financière qui occultent la qualité de la gestion par ailleurs.

## **Conclusions**

Le constat est le même que pour les trois exercices précédents, les finances de la commune sont saines et le resteront avec une haute probabilité à moyen terme sans intervention de l'Etat ou des autres communes pour augmenter les charges de transfert.

La baisse du taux de centime additionnel votée en 2017 est toujours pleinement justifiée à la lumière des exercices 2017, 2018 et 2019. La baisse du taux de centime additionnel votée en 2020 est pleinement justifiée au regard des comptes 2020 et 2021.

Notons que sur près de CHF 70 millions de disponibilités, environ 35 millions peuvent être considérés comme un excédent de fonds de roulement si l'on tient compte de la nature des provisions à court et long termes. C'est pour cette raison qu'un placement financier de CHF 30 millions a été réalisé au 31 décembre 2021.

Les conclusions sont identiques aux exercices 2019 et 2020. Les années répétées de thésaurisation devraient alarmer les Conseillers sur le besoin de maîtriser l'augmentation de charges avant amortissements, péréquation et pertes sur débiteurs. Le report des investissements prévus à court terme peut accroître les besoins de financement à moyen terme. Dans l'intervalle, il ne faut pas que la thésaurisation soit prétexte à des dépenses non-justifiées et devienne le gaspillage de demain. Les liquidités ont été investies dans du patrimoine financier à moyen terme en analysant professionnellement la rentabilité des opportunités d'investissements. Les investissements planifiés à long terme ne sont pas à risque en raison de ces placements financiers.

Le risque pour les finances de la Commune de Cologny vient surtout de la forte augmentation des charges de transfert observée ces dernières années. Cette augmentation devrait se poursuivre et diminuer notre capacité de financement.

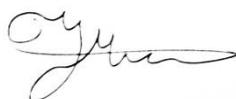
Nous attendons que l'Etat et les autres communes se rendent compte que le partage des ressources fiscales doit se faire de manière intelligente pour ne pas diminuer l'efficacité de l'activité publique. La Commune de Cologny va œuvrer en ce sens. Il s'agit particulièrement d'éviter des conflits intergénérationnels et entre les communes. Il serait extrêmement dommageable pour les communes et le canton que la Commune de Cologny soit forcée d'augmenter significativement son taux d'imposition sous la contrainte des autres communes. Le risque d'un exode de contribuables est très significatif. Il faut trouver des montants proportionnés de redistribution qui ne nuisent pas à l'autonomie communale. Le renforcement de l'autonomie communale est un des buts des statuts de l'ACG (association des communes genevoises).

La commission des finances va continuer de travailler pour maintenir l'efficacité de l'administration. Elle étudiera à court terme l'évolution des placements financiers et continuera la révision de certains baux commerciaux.

J'adresse mes remerciements à Madame la Conseillère administrative Catherine Pahnke en charge du dicastère des finances, au Secrétaire général Monsieur Jérôme Vella et au Responsable du service comptable et financier Daniel Wydler. Je les remercie pour la grande qualité de leur travail depuis qu'ils sont en fonction et sur plusieurs années.

Le 27 juin 2022

Le Président de la commission des finances :



Jules Munier

## IX. COMPTES 2021

## 2. Bilan au 31 décembre 2021

	31.12.2020 CHF	31.12.2021 CHF
<b>1 ACTIE</b>		
<b>10 PATRIMOINE FINANCIER</b>		
100 Disponibilités et placements à court terme	69'865'473.67	71'143'903.07
101 Créances	28'440'264.33	35'567'471.51
104 Actifs de régularisation	378'147.88	297'715.30
107 Placements financiers	461'418.00	465'771.00
108 Immobilisations corporelles FP	209'519'102.89	210'363'498.33
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	574'043.70	569'455.45
<b>TOTAL PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>309'238'450.47</b>	<b>318'407'814.66</b>
<b>14 PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>		
140 Immobilisations corporelles du PA	9'036'590.90	12'005'921.22
142 Immobilisations incorporelles	201'062.51	182'662.51
144 Prêts	3'651'191.35	3'500'001.00
145 Participations, capital social	1'570'201.00	1'570'201.00
146 Subventions d'investissements	3'858'444.05	4'649'444.05
148 Amortissements complémentaires cumulés	-11'170'812.42	-14'836'873.43
<b>TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>7'146'677.39</b>	<b>7'071'356.35</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIE</b>	<b>316'385'127.86</b>	<b>325'479'171.01</b>

## 2. Bilan au 31 décembre 2021

	31.12.2020 CHF	31.12.2021 CHF
<b>2 PASSIF</b>		
<b>20 CAPITAUX DE TIERS</b>		
200 Engagements courants	1'297'030.66	1'580'768.84
201 Engagements financiers à court terme	0.00	0.00
204 Passifs de régularisation	874'459.16	785'236.47
205 Provisions à court terme	40'829'455.80	16'029'015.92
208 Provisions à long terme	233'097.00	15'168'447.00
209 Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de tiers	658'221.74	641'742.74
<b>TOTAL CAPITAUX DE TIERS</b>	<b>43'892'264.36</b>	<b>34'205'210.97</b>
<b>29 CAPITAL PROPRE</b>		
290 Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	14'071'570.21	14'071'570.21
291 Fonds enregistrés comme capital propre	331'542.26	484'637.11
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00
299 Excédent / Découvert du bilan	258'089'751.03	276'717'752.72
<b>TOTAL CAPITAL PROPRE</b>	<b>272'492'863.50</b>	<b>291'273'960.04</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>316'385'127.86</b>	<b>325'479'171.01</b>

### 3. Compte de résultats échelonné 2021

	Budget 2021	Comptes 31.12.2021
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>52'437'188</b>	<b>69'430'322.64</b>
30 Charges de personnel	6'047'800	5'836'758.37
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	9'943'610	12'246'191.84
33 Amortissements du patrimoine administratif	610'711	544'330.55
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0	0.00
36 Charges de transfert	35'795'067	50'763'041.88
37 Subventions redistribuées	40'000	40'000.00
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>77'650'957</b>	<b>88'901'941.45</b>
40 Revenus fiscaux	51'685'000	62'606'333.60
41 Patentes et concessions	0	0.00
42 Taxes	476'418	620'133.35
43 Revenus divers	25'000'000	25'000'000.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0	0.00
46 Revenus de transfert	449'539	635'474.50
47 Subventions à redistribuer	40'000	40'000.00
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>25'213'769</b>	<b>19'471'618.81</b>
34 Charges financières	3'954'500	3'018'297.69
44 Revenus financiers	6'370'805	5'993'836.43
<b>Résultat financier</b>	<b>2'416'305</b>	<b>2'975'538.74</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>27'630'074</b>	<b>22'447'157.55</b>
38 Charges extraordinaires	5'251'926	3'666'061.01
48 Revenus extraordinaires	0	0.00
<b>RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>-5'251'926</b>	<b>-3'666'061.01</b>
<b>RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>22'378'148</b>	<b>18'781'096.54</b>

## 4. Compte de résultats 2021

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Différence (comptes/budget)	%
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	11'220'034.19	10'383'860	10'232'217.17	151'642.83	1.46 %
	<b>TOTAL REVENUS</b>	198'042.49	115'700	187'404.59	-70'704.59	-61.11 %
<b>01</b>	<b>CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	730'851.61	685'400	651'611.09	33'788.91	4.93 %
30	CHARGES DE PERSONNEL	457'169.19	477'900	474'315.60	3'584.40	0.75 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	272'062.42	205'300	175'375.49	29'924.51	14.58 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	1'620.00	2'200	1'920.00	280.00	12.73 %
<b>02</b>	<b>SERVICES GENERAUX</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	10'489'182.58	9'698'460	9'580'606.08	117'853.92	1.22 %
	<b>TOTAL REVENUS</b>	198'042.49	115'700	187'404.59	-71'704.59	-61.97 %
30	CHARGES DE PERSONNEL	5'231'571.91	5'387'000	5'193'982.52	193'017.48	3.58 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1'082'558.99	1'194'500	1'269'073.22	-74'573.22	-6.24 %
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	346'800.00	356'600	356'600.00	0.00	0.00 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	169'680.00	176'806	178'083.00	-1'277.00	-0.72 %
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	3'658'571.68	2'583'554	2'582'867.34	686.66	0.03 %
42	TAXES	186'737.25	102'400	174'104.59	-71'704.59	-70.02 %
43	REVENUS DIVERS	2'298.89	0	0.00	0.00	-
44	REVENUS FINANCIERS	9'006.35	13'300	13'300.00	0.00	0.00 %
<b>1</b>	<b>ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	1'078'659.39	1'360'652	1'285'108.84	75'543.16	5.55 %
	<b>TOTAL REVENUS</b>	254'115.05	249'500	336'721.50	-87'221.50	-34.96 %
<b>11</b>	<b>SECURITE PUBLIQUE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	453'989.36	615'300	558'483.69	56'816.31	9.23 %
	<b>TOTAL REVENUS</b>	120'877.91	100'000	168'821.96	-68'821.96	-68.82 %
30	CHARGES DE PERSONNEL	5'788.40	12'000	8'816.85	3'183.15	26.53 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	448'200.96	603'300	549'666.84	53'633.16	8.89 %
42	TAXES	120'877.91	100'000	168'821.96	-68'821.96	-68.82 %
<b>14</b>	<b>QUESTIONS JURIDIQUES</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	62'270.80	123'250	115'809.70	7'440.30	6.04 %
	<b>TOTAL REVENUS</b>	78'915.45	94'500	78'556.60	15'943.40	16.87 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	16'464.00	20'000	19'379.20	620.80	3.10 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	45'806.80	103'250	96'430.50	6'819.50	6.60 %
42	TAXES	21'650.00	22'500	26'670.00	-4'170.00	-18.53 %
44	REVENUS FINANCIERS	57'265.45	72'000	51'886.60	20'113.40	27.94 %
<b>15</b>	<b>SERVICE DU FEU</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	478'324.18	554'612	545'149.51	9'462.49	1.71 %
	<b>TOTAL REVENUS</b>	50'821.69	50'000	56'452.05	-6'452.05	-12.90 %
30	CHARGES DE PERSONNEL	58'737.47	73'700	85'119.85	-11'419.85	-15.50 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	115'116.71	161'860	140'977.66	20'882.34	12.90 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	304'470.00	319'052	319'052.00	0.00	0.00 %
42	TAXES	0.00	0	1'396.50	-1'396.50	-
46	REVENUS DE TRANSFERT	50'821.69	50'000	55'055.55	-5'055.55	-10.11 %
<b>16</b>	<b>DEFENSE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	84'075.05	67'490	65'665.94	1'824.06	2.70 %
	<b>TOTAL REVENUS</b>	3'500.00	5'000	32'890.89	-27'890.89	-557.82 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	37'697.45	19'300	17'494.35	1'805.65	9.36 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	46'377.60	48'190	48'171.59	18.41	0.04 %
44	REVENUS FINANCIERS	0.00	1'500	1'800.00	-300.00	-20.00 %
46	REVENUS DE TRANSFERT	3'500.00	3'500	31'090.89	-27'590.89	-788.31 %

## 4. Compte de résultats 2021

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Différence (comptes/budget)	%
<b>2</b>	<b>FORMATION</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1'197'996.04</b>	<b>1'486'938</b>	<b>1'429'028.44</b>	<b>57'909.56</b>	<b>3.89 %</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>52'756.00</b>	<b>56'256</b>	<b>52'756.00</b>	<b>3'500.00</b>	<b>6.22 %</b>
<b>21</b>	<b>SCOLARITE OBLIGATOIRE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1'197'996.04</b>	<b>1'486'938</b>	<b>1'429'028.44</b>	<b>57'909.56</b>	<b>3.89 %</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>52'756.00</b>	<b>56'256</b>	<b>52'756.00</b>	<b>3'500.00</b>	<b>6.22 %</b>
30	CHARGES DE PERSONNEL	20'556.50	49'200	32'588.90	16'611.10	33.76 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	293'946.54	439'350	376'195.64	63'154.36	14.37 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	883'493.00	998'388	1'020'243.90	-21'855.90	-2.19 %
42	TAXES	0.00	3'500	0.00	3'500.00	100.00 %
44	REVENUS FINANCIERS	18'000.00	18'000	18'000.00	0.00	0.00 %
46	REVENUS DE TRANSFERT	34'756.00	34'756	34'756.00	0.00	0.00 %
<b>3</b>	<b>CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>3'912'319.60</b>	<b>3'917'493</b>	<b>3'007'589.17</b>	<b>909'903.83</b>	<b>23.23 %</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>62'617.50</b>	<b>67'795</b>	<b>79'257.50</b>	<b>-11'462.50</b>	<b>-16.91 %</b>
<b>31</b>	<b>HERITAGE CULTUREL</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>300'000.00</b>	<b>413'950</b>	<b>413'950.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 %</b>
36	CHARGES DE TRANSFERT	300'000.00	413'950	413'950.00	0.00	0.00 %
<b>32</b>	<b>CULTURE, AUTRES</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>822'826.35</b>	<b>816'193</b>	<b>724'954.96</b>	<b>91'238.04</b>	<b>11.18 %</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>40'420.00</b>	<b>45'000</b>	<b>45'950.00</b>	<b>-950.00</b>	<b>-2.11 %</b>
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	88'898.55	295'500	220'641.31	74'858.69	25.33 %
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	64'010.00	1'468	1'468.00	0.00	0.00 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	437'888.80	466'010	449'630.20	16'379.80	3.51 %
37	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER	40'000.00	40'000	40'000.00	0.00	0.00 %
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	192'029.00	13'215	13'215.45	-0.45	0.00 %
42	TAXES	420.00	0	650.00	-650.00	-
44	REVENUS FINANCIERS	0.00	5'000	5'300.00	-300.00	-6.00 %
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER	40'000.00	40'000	40'000.00	0.00	0.00 %
<b>33</b>	<b>MEDIAS</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>87'817.96</b>	<b>130'000</b>	<b>129'748.25</b>	<b>251.75</b>	<b>0.19 %</b>
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	87'817.96	130'000	129'748.25	251.75	0.19 %
<b>34</b>	<b>SPORTS ET LOISIRS</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2'701'675.29</b>	<b>2'557'350</b>	<b>1'738'935.96</b>	<b>818'414.04</b>	<b>32.00 %</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>22'197.50</b>	<b>22'795</b>	<b>33'307.50</b>	<b>-10'512.50</b>	<b>-46.12 %</b>
30	CHARGES DE PERSONNEL	2'971.00	5'000	5'646.00	-646.00	-12.92 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	698'567.49	1'070'750	985'421.42	85'328.58	7.97 %
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	186'650.00	150'000	150'000.00	0.00	0.00 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	185'734.95	181'600	150'208.36	31'391.64	17.29 %
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	1'627'751.85	1'150'000	447'660.18	702'339.82	61.07 %
42	TAXES	2'697.50	4'795	15'307.50	-10'512.50	-219.24 %
44	REVENUS FINANCIERS	18'000.00	18'000	18'000.00	0.00	0.00 %
46	REVENUS DE TRANSFERT	1'500.00	0	0.00	0.00	-
<b>4</b>	<b>SANTE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>166'153.00</b>	<b>69'250</b>	<b>146'650.78</b>	<b>-77'400.78</b>	<b>-111.77 %</b>
<b>42</b>	<b>SOINS AMBULATOIRES</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>165'403.00</b>	<b>50'000</b>	<b>50'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 %</b>
36	CHARGES DE TRANSFERT	69'403.00	50'000	50'000.00	0.00	0.00 %
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	96'000.00	0	0.00	0.00	-

## 4. Compte de résultats 2021

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Différence (comptes/budget)	%
49	<b>SANTÉ PUBLIQUE, NON MENTIONNÉ AILLEURS</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	750.00	19'250	96'650.78	-77'400.78	-402.08 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	750.00	19'250	96'650.78	-77'400.78	-402.08 %
5	<b>SECURITE SOCIALE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	3'392'820.48	3'440'525	3'103'894.05	336'630.95	9.78 %
	<b>TOTAL REVENUS</b>	65'032.00	72'883	116'575.00	-43'692.00	-59.95 %
53	<b>VIEILLESSE ET SURVIVANTS</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	28'857.60	40'000	31'378.65	8'621.35	21.55 %
30	CHARGES DE PERSONNEL	28'857.60	40'000	31'378.65	8'621.35	21.55 %
54	<b>FAMILLE ET JEUNESSE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	2'763'685.47	2'581'525	2'388'269.15	193'255.85	7.49 %
	<b>TOTAL REVENUS</b>	65'032.00	72'883	116'575.00	-43'692.00	-59.95 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2'022'612.32	2'419'000	2'232'099.35	186'900.65	7.73 %
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	65'273.00	25	25.00	0.00	0.00 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	156'050.15	162'500	156'144.80	6'355.20	3.91 %
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	519'750.00	0	0.00	0.00	-
46	REVENUS DE TRANSFERT	65'032.00	72'883	116'575.00	-43'692.00	-59.95 %
57	<b>AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	325'007.41	463'000	358'246.25	104'753.75	22.63 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	325'007.41	463'000	358'246.25	104'753.75	22.63 %
59	<b>DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	275'270.00	356'000	326'000.00	30'000.00	8.43 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	275'270.00	356'000	326'000.00	30'000.00	8.43 %
6	<b>TRANSPORTS</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	1'352'770.32	2'742'825	1'679'530.35	1'063'294.65	38.77 %
	<b>TOTAL REVENUS</b>	164'647.90	200'923	231'414.01	-30'491.01	-15.18 %
61	<b>CIRCULATION ROUTIERE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	1'055'846.82	2'524'489	1'468'320.84	1'056'168.16	41.84 %
	<b>TOTAL REVENUS</b>	86'512.60	89'923	127'809.01	-37'886.01	-42.13 %
30	CHARGES DE PERSONNEL	1'990.00	3'000	4'910.00	-1'910.00	-63.67 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	954'805.02	946'550	805'580.81	140'969.19	14.89 %
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	29'729.75	88'218	27'837.55	60'380.45	68.44 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	28'336.95	28'500	28'336.95	163.05	0.57 %
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	40'985.10	1'458'221	601'655.53	856'565.47	58.74 %
42	TAXES	11'112.50	6'923	33'096.60	-26'173.60	-378.07 %
44	REVENUS FINANCIERS	75'400.10	83'000	94'712.41	-11'712.41	-14.11 %
62	<b>TRANSPORTS PUBLICS</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	178'667.85	204'836	198'241.26	6'594.74	3.22 %
	<b>TOTAL REVENUS</b>	59'955.00	75'000	73'605.00	1'395.00	1.86 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	84'000.00	95'500	108'920.46	-13'420.46	-14.05 %
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	6'000.00	6'000	0.00	6'000.00	100.00 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	77'134.90	90'000	89'320.80	679.20	0.75 %
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	11'532.95	13'336	0.00	13'336.00	100.00 %
42	TAXES	59'955.00	75'000	73'605.00	1'395.00	1.86 %
63	<b>TRANSPORTS, AUTRES</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	24'933.60	13'500	12'968.25	531.75	3.94 %
	<b>TOTAL REVENUS</b>	18'180.30	36'000	30'000.00	6'000.00	16.67 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	14'933.60	3'500	2'968.25	531.75	15.19 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	10'000.00	10'000	10'000.00	0.00	0.00 %
44	REVENUS FINANCIERS	18'180.30	36'000	30'000.00	6'000.00	16.67 %

## 4. Compte de résultats 2021

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Différence (comptes/budget)	%
64	<b>TELECOMMUNICATIONS</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	93'322.05	0	0.00	0.00	-
36	CHARGES DE TRANSFERT	18'720.00	0	0.00	0.00	-
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	74'602.05	0	0.00	0.00	-
7	<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	2'199'373.77	2'435'855	1'964'819.80	471'035.20	19.34 %
	<b>TOTAL REVENUS</b>	270'821.41	358'600	429'072.60	-70'472.60	-19.65 %
72	<b>TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	487'819.53	533'500	333'387.06	200'112.94	37.51 %
	<b>TOTAL REVENUS</b>	201'337.82	238'500	340'046.16	-101'546.16	-42.58 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	366'230.33	533'500	333'387.06	200'112.94	37.51 %
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3'650.00	0	0.00	0.00	-
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	117'939.20	0	0.00	0.00	-
42	TAXES	250.00	0	0.00	0.00	-
46	REVENUS DE TRANSFERT	201'087.82	238'500	340'046.16	-101'546.16	-42.58 %
73	<b>GESTION DES DECHETS</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	1'317'057.32	1'495'055	1'450'180.87	44'874.13	3.00 %
	<b>TOTAL REVENUS</b>	48'698.59	74'000	66'606.44	7'393.56	9.99 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1'315'442.47	1'493'450	1'448'576.72	44'873.28	3.00 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	1'614.85	1'605	1'604.15	0.85	0.05 %
42	TAXES	47'578.59	74'000	65'486.44	8'513.56	11.50 %
46	REVENUS DE TRANSFERT	1'120.00	0	1'120.00	-1'120.00	-
75	<b>PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	19'628.00	100'000	2'560.00	97'440.00	97.44 %
	<b>TOTAL REVENUS</b>	0.00	10'000	0.00	10'000.00	100.00 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	19'628.00	100'000	2'560.00	97'440.00	97.44 %
42	TAXES	0.00	10'000	0.00	10'000.00	100.00 %
76	<b>LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	83'541.67	98'300	66'961.67	31'338.33	31.88 %
	<b>TOTAL REVENUS</b>	4'310.00	15'800	2'920.00	12'880.00	81.52 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	9'041.67	30'000	8'041.67	21'958.33	73.19 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	74'500.00	68'300	58'920.00	9'380.00	13.73 %
46	REVENUS DE TRANSFERT	4'310.00	15'800	2'920.00	12'880.00	81.52 %
77	<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	27'920.90	41'500	14'854.05	26'645.95	64.21 %
	<b>TOTAL REVENUS</b>	16'475.00	20'000	19'500.00	500.00	2.50 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	27'920.90	21'500	12'354.05	9'145.95	42.54 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	0.00	20'000	2'500.00	17'500.00	87.50 %
42	TAXES	16'475.00	20'000	19'500.00	500.00	2.50 %
78	<b>R&amp;D PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	0.00	75'500	18'600.00	56'900.00	75.36 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	0.00	75'500	18'600.00	56'900.00	75.36 %
79	<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	263'406.35	92'000	78'276.15	13'723.85	14.92 %
	<b>TOTAL REVENUS</b>	0.00	300	0.00	300.00	100.00 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	47'406.35	50'000	49'213.64	786.36	1.57 %
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	54'000.00	8'400	8'400.00	0.00	0.00 %
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	162'000.00	33'600	20'662.51	12'937.49	38.50 %

## 4. Compte de résultats 2021

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Différence (comptes/budget)	%
42	TAXES	0.00	300	0.00	300.00	100.00 %
<b>8</b>	<b>ECONOMIE PUBLIQUE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>54'104.55</b>	<b>70'000</b>	<b>64'859.90</b>	<b>5'140.10</b>	<b>7.34 %</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>573'564.59</b>	<b>440'000</b>	<b>403'210.35</b>	<b>36'789.65</b>	<b>8.36 %</b>
<b>81</b>	<b>AGRICULTURE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>0.00</b>	<b>10'000</b>	<b>17'720.00</b>	<b>-7'720.00</b>	<b>-77.20 %</b>
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	0.00	10'000	17'720.00	-7'720.00	-77.20 %
<b>85</b>	<b>INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>54'104.55</b>	<b>60'000</b>	<b>47'139.90</b>	<b>12'860.10</b>	<b>21.43 %</b>
36	CHARGES DE TRANSFERT	54'104.55	60'000	47'139.90	12'860.10	21.43 %
<b>87</b>	<b>COMBUSTIBLES ET ENERGIE</b>					
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>573'564.59</b>	<b>440'000</b>	<b>403'210.35</b>	<b>36'789.65</b>	<b>8.36 %</b>
42	TAXES	25'426.00	30'000	25'652.00	4'348.00	14.49 %
44	REVENUS FINANCIERS	548'138.59	410'000	377'558.35	32'441.65	7.91 %
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPÔTS</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>37'710'310.26</b>	<b>35'736'216</b>	<b>53'200'982.84</b>	<b>-17'464'766.84</b>	<b>-48.87 %</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>81'677'538.90</b>	<b>82'460'105</b>	<b>93'059'366.33</b>	<b>-10'599'261.33</b>	<b>-12.85 %</b>
<b>91</b>	<b>IMPOTS</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>3'789'882.08</b>	<b>1'550'000</b>	<b>5'000'362.72</b>	<b>-3'450'362.72</b>	<b>-222.60 %</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>76'203'709.05</b>	<b>76'746'100</b>	<b>87'676'087.26</b>	<b>-10'929'987.26</b>	<b>-14.24 %</b>
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1'926'889.83	0	3'220'244.24	-3'220'244.24	-
36	CHARGES DE TRANSFERT	1'862'992.25	1'550'000	1'780'118.48	-230'118.48	-14.85 %
40	REVENUS FISCAUX	64'148'620.49	51'685'000	62'606'333.60	-10'921'333.60	-21.13 %
42	TAXES	15'915.73	27'000	15'842.76	11'157.24	41.32 %
43	REVENUS DIVERS	12'000'000.00	25'000'000	25'000'000.00	0.00	0.00 %
46	REVENUS DE TRANSFERT	39'172.83	34'100	53'910.90	-19'810.90	-58.10 %
<b>92</b>	<b>CONVENTIONS FISCALES</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>411'527.05</b>	<b>449'000</b>	<b>400'305.00</b>	<b>48'695.00</b>	<b>10.85 %</b>
36	CHARGES DE TRANSFERT	411'527.05	449'000	400'305.00	48'695.00	10.85 %
<b>93</b>	<b>PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>30'857'505.00</b>	<b>29'776'716</b>	<b>44'776'716.00</b>	<b>-15'000'000.00</b>	<b>-50.37 %</b>
36	CHARGES DE TRANSFERT	30'857'505.00	29'776'716	44'776'716.00	-15'000'000.00	-50.37 %
<b>96</b>	<b>ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2'651'396.13</b>	<b>3'960'500</b>	<b>3'023'599.12</b>	<b>936'900.88</b>	<b>23.66 %</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>5'473'829.85</b>	<b>5'714'005</b>	<b>5'383'279.07</b>	<b>330'725.93</b>	<b>5.79 %</b>
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3'552.48	6'000	5'301.43	698.57	11.64 %
34	CHARGES FINANCIÈRES	2'647'843.65	3'954'500	3'018'297.69	936'202.31	23.67 %
44	REVENUS FINANCIERS	5'472'329.85	5'714'005	5'383'279.07	330'725.93	5.79 %
46	REVENUS DE TRANSFERT	1'500.00	0	0.00	0.00	-
	<b>TOTAL GENERAL</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>62'284'541.60</b>	<b>61'643'614</b>	<b>76'114'681.34</b>	<b>14'471'067.34</b>	<b>23.48 %</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>83'319'135.84</b>	<b>84'021'762</b>	<b>94'895'777.88</b>	<b>10'874'015.88</b>	<b>12.94 %</b>
	<b>RESULTAT</b>	<b>21'034'594.24</b>	<b>22'378'148.00</b>	<b>18'781'096.54</b>	<b>-3'597'051.46</b>	<b>-16.07 %</b>

## 5. Compte des investissements au 31.12.2021

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Différence (comptes/budget)	%
0	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>					
	TOTAL DEPENSES	3'656'846.10	3'536'919	3'536'232.25	-686.75	-0.02 %
	TOTAL RECETTES	0.00	0	679'000.00	679'000.00	-
02	<b>SERVICES GENERAUX</b>					
	TOTAL DEPENSES	3'656'846.10	3'536'919	3'536'232.25	-686.75	-0.02 %
	TOTAL RECETTES	0.00	0	679'000.00	679'000.00	-
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2'661'646.10	2'033'719	2'033'032.25	-686.75	-0.03 %
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES	995'200.00	1'503'200	1'503'200.00	0.00	0.00 %
63	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES	0.00	0	679'000.00	679'000.00	-
2	<b>FORMATION</b>					
	TOTAL DEPENSES	0.00	265'000	45'244.55	-219'755.45	-82.93 %
21	<b>CULTURE, AUTRES</b>					
	TOTAL DEPENSES	0.00	265'000	45'244.55	-219'755.45	-82.93 %
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0.00	265'000	45'244.55	-219'755.45	-82.93 %
3	<b>CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES</b>					
	TOTAL DEPENSES	2'058'294.52	2'192'742	113'408.72	-2'079'333.28	-94.83 %
34	<b>SPORTS ET LOISIRS</b>					
	TOTAL DEPENSES	2'058'294.52	2'192'742	113'408.72	-2'079'333.28	-94.83 %
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2'058'294.52	2'192'742	113'408.72	-2'079'333.28	-94.83 %
4	<b>SANTE</b>					
	TOTAL RECETTES	0.00	0	151'190.35	151'190.35	-
41	<b>HOPITAUX, HOMES MEDICALISES</b>					
	TOTAL RECETTES	0.00	0	151'190.35	151'190.35	-
64	REMBOURSEMENT DE PRETS	0.00	0	151'190.35	151'190.35	-
5	<b>SECURITE SOCIALE</b>					
	TOTAL DEPENSES	978'781.71	295'316	92'978.87	-202'337.13	-68.52 %
	TOTAL RECETTES	308'605.50	125'000	34'419.00	-90'581.00	-72.46 %
54	<b>FAMILLE ET JEUNESSE</b>					
	TOTAL DEPENSES	978'781.71	295'316	92'978.87	-202'337.13	-68.52 %
	TOTAL RECETTES	308'605.50	125'000	34'419.00	-90'581.00	-72.46 %
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	978'781.71	295'316	92'978.87	-202'337.13	-68.52 %
63	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES	308'605.50	125'000	34'419.00	-90'581.00	-72.46 %
6	<b>TRANSPORTS</b>					
	TOTAL DEPENSES	33'973.60	3'020'474	944'433.73	-2'076'040.27	-68.73 %
	TOTAL RECETTES	0.00	0	1.00	1.00	-

## 5. Compte des investissements au 31.12.2021

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Différence (comptes/budget)	%
61	<b>CIRCULATION ROUTIERE</b>					
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	16'440.65	3'020'474	944'433.73	-2'076'040.27	-68.73 %
	<b>TOTAL RECETTES</b>	0.00	0	1.00	1.00	-
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16'440.65	3'020'474	944'433.73	-2'076'040.27	-68.73 %
60	TRANSFERT D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0.00	0	1.00	1.00	-
62	<b>TRANSPORTS PUBLICS</b>					
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	17'532.95	0	0.00	0.00	-
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17'532.95	0	0.00	0.00	-
7	<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>					
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	197'048.86	2'393'369	310'582.75	-2'082'786.25	-87.02 %
	<b>TOTAL RECETTES</b>	0.00	1'798'432	10'000.00	-1'788'432.00	-99.44 %
72	<b>TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>					
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	60'730.55	2'393'369	310'582.75	-2'082'786.25	-87.02 %
	<b>TOTAL RECETTES</b>	0.00	1'798'432	0.00	-1'798'432.00	-100.00 %
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60'730.55	2'393'369	310'582.75	-2'082'786.25	-87.02 %
61	REMBOURSEMENTS	0.00	1'232'528	0.00	-1'232'528.00	-100.00 %
63	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES	0.00	565'905	0.00	-565'905.00	-100.00 %
79	<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>					
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	136'318.31	0	0.00	0.00	-
	<b>TOTAL RECETTES</b>	0.00	0	10'000.00	10'000.00	-
52	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	136'318.31	0	0.00	0.00	-
63	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES	0.00	0	10'000.00	10'000.00	-
	<b>TOTAL GENERAL</b>					
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	6'924'944.79	11'703'820	5'042'880.87	-6'660'939.13	-56.91 %
	<b>TOTAL RECETTES</b>	308'605.50	1'923'432	874'610.35	-1'048'821.65	-54.53 %
	<b>TOTAL NET</b>	6'616'339.29	9'780'388	4'168'270.52	-5'612'117.48	-57.38 %

## 6. Tableau de flux de trésorerie

Résultat total des comptes de résultats	18'781'096.54
+ Amortissements du PA et subv. d'investissements	544'330.55
+ Amortissements compl. du PA et subv. d'investissements	2'704'061.01
+ Amortissements des prêts et participations du PA	33'200.00
+ Amortissements compl. des prêts et participations du PA	962'000.00
- Augmentation / + diminution des créances	-7'127'207.18
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	80'432.58
+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	-4'353.00
+ Augmentation / - diminution des engagements courants	283'738.18
+ Augmentation / - diminution des provisions à court terme	-9'800'439.88
+ Augmentation / - diminution des provisions à long terme	-64'650.00
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	-89'222.69
+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/f. spéc.	-11'890.75
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)</b>	<b>6'291'095.36</b>
+ Remboursements de tiers	0.00
+ Remboursements de prêts et de participations	151'190.35
+ Subventions acquises	723'419.00
+ Transfert d'immobilisations corporelles dans le PF	1.00
- Immobilisations corporelles	-3'539'680.87
- Immobilisations incorporelles	0.00
- Prêts et participations	0.00
- Subventions d'investissements	-1'503'200.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissements et de placements PA</b>	<b>-4'168'270.52</b>
+ Diminution / - augmentation de placements fin. et d'immob. corp. du PF	-844'395.44
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissements et de placements PF</b>	<b>-844'395.44</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissements et de placements (FTI)</b>	<b>-5'012'665.96</b>
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	0.00
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	0.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)</b>	<b>0.00</b>
<b>Variation des liquidités et placements à court terme (FTO+FTI+FTF)</b>	<b>1'278'429.40</b>
Liquidités et placements à court terme au 01.01.21	69'865'473.67
Liquidités et placements à court terme au 31.12.21	71'143'903.07
<b>Variation des liquidités et placements à court terme</b>	<b>1'278'429.40</b>